

DISTINCTION ENTRE MODIFICATION MAJEURE ET MODIFICATION MINEURE

Voici comment distinguer les modifications majeures et mineures apportées aux épreuves.

Une **modification majeure (maj.)** est définie comme une correction pouvant avoir un impact sur le résultat de l'élève si elle n'est pas apportée.

Exemples : Ajout d'un élément de réponse dans le corrigé, modification d'une tâche, ajout d'une annexe utile pour la tâche, modification de la pondération, etc.

Une **modification mineure (min.)** est une correction apportée à l'épreuve qui n'a pas d'incidence sur le résultat de l'élève.

Exemples : Ajustement de la mise en page, rectification orthographique ou typographique, etc.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec l'équipe BIM (bim@grics.ca).

ACCÈS AUX ÉPREUVES DANS GEXAMINE

Afin de permettre de distinguer plus facilement les épreuves en formation de base commune (FBC) et en formation de base diversifiée (FBD), nous les avons répertoriées sous l'onglet Formation générale des adultes – FBC et FBD.

DATE DES DOCUMENTS – FBC OU FBD

La date est mentionnée en bas de page de chaque document d'une épreuve. Veuillez noter que les dates pourraient différer d'un document à l'autre si des modifications sont apportées à certains documents.

A = Épreuve ajoutée

R = Épreuve révisée (maj. ou min.)

D = Épreuve retirée

FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES – FBC ET FBD

MATHÉMATIQUE – FBC

VERSION

MAT-P102	Temps et espace en mathématique		
	Rétroaction : Centre de services scolaire Marie-Victorin	B	R maj.
	<ul style="list-style-type: none"> Cahier de l'adulte : section B, tâche 2, modification du pointage pour les critères 1 et 3 (page 14), tâche 3, modification du pointage pour le critère 2 (page 17) 		

MATHÉMATIQUE – FBD

VERSION

MAT-5160	Optimisation en contexte appliqué		
	Rétroaction : Centre de services scolaire des Laurentides	B	R maj.
	<ul style="list-style-type: none"> Cahier de l'adulte : section A, question 4 (page 8) correction du symbole dans la description de l'élément représenté par le chiffre 2 		

MAJOR VS. MINOR MODIFICATIONS

A **major modification (maj.)** is defined as a correction that has an impact on students' results if it is not made. For example: addition of an item to the correction key, modification of a task, addition of an appendix required for the task, a change to the marking scheme, etc.

A **minor modification (min.)** is a correction that has no direct impact on students' results. For example: formatting of pages, revision to spelling or typo errors, etc.

If you have questions, do not hesitate to communicate with our BIM team (bim@grics.ca).

ACCESS TO EXAMINATIONS IN BIMANAGER (GEXAMINE)

To more easily differentiate examinations specific to the Common Core Basic Education (CCBE) and the Diversified Basic Education (DBE), examinations have been categorized in a separate folder called *Adult Sector General Education – CCBE and DBE*.

DOCUMENT DATES – CCBE AND DBE

The footer in each document of a given examination includes a date. This date may differ from one document to another if modifications have been made.

A = Addition

R = Revision (maj. or min.)

D = Deleted

MATHEMATICS – CCBE

VERSION

MTH-P102

Sense of Space and Time

Feedback: Centre de services scolaire Marie-Victorin

B

R maj.

- Adult's Booklet: Section B, Task 2, modification in the allotted marks for criteria 1 and 3 (page 14), Task 3, modification in the allotted marks for criterion 2 (page 17)

MATHEMATICS – DBE

VERSION

MTH-5160

Optimisation in an Applied Context

Feedback: Centre de services scolaire des Laurentides

B

R maj.

- Adult's Booklet: Section A, Question 4, correction of a symbol in the list of constraints (page 8)